Nations Unies E/ECA/GGIM-A/12/5

Conseil économique et social

Distr. générale
3 août 2026

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale
Douzième réunion
Addis-Abeba (hybride), 19-23 octobre 2026

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*
Présentation de rapports

Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale : rapport sur les activités régionales en Afrique

I. Introduction

1. La Commission économique pour l'Afrique (CEA), qui assure le secrétariat du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, soumet pour examen le présent rapport sur les activités menées par le Comité régional depuis la quinzième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et la onzième réunion du Comité régional. Le rapport rend compte des mesures prises pour donner suite aux décisions adoptées à la onzième réunion, des questions soumises à l'examen des membres et de la contribution du Comité régional au programme relatif à l'information géospatiale à l'échelle mondiale et à d'autres activités susceptibles de présenter un intérêt pour les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires.

II. Résumé

2. Le présent rapport donne un aperçu de la mise en application, en Afrique, des cadres mondiaux relatifs à l'information géospatiale et des efforts déployés pour renforcer les dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Les centres mondiaux opérationnels des Nations Unies pour l'information géospatiale et les réseaux thématiques du Comité d'experts sont invités à apporter leur concours au recensement et à la diffusion des pratiques exemplaires et novatrices, des perspectives actuelles et des tendances nouvelles, et à soutenir les activités nationales de renforcement des capacités.

3. Le rapport est structuré autour des questions de politique générale et à caractère technique, de thèmes particuliers, du renforcement des capacités et des activités de sensibilisation, de la coopération et des activités de liaison internationales.

4. La dernière partie du rapport est consacrée aux points à examiner. Le Comité régional y est invité à faire part de ses vues sur le rapport d'étape établi

* E/ECA/GGIM-A/12/1.

A.26-00640 (F)

par son Bureau exécutif, et les représentants des membres de la CEA sont encouragés à participer aux séances plénières du Comité régional et à contribuer à faire progresser le programme relatif à l'information géospatiale à l'échelle mondiale et le programme de travail du Comité régional.

III. Objectifs

5. Le Comité régional a été créé afin de coordonner le développement de l'information géospatiale en Afrique et de contribuer aux efforts plus larges déployés à l'échelle mondiale en faveur d'une gestion intégrée de l'information géospatiale. Il constitue un mécanisme de coordination et de liaison entre les membres de la CEA, ainsi qu'entre les États africains et les organisations internationales. Il favorise à ce titre l'élaboration de politiques générales, en renforçant les compétences et les normes, en facilitant la conservation et le partage des données géospatiales et en encourageant la création de partenariats qui permettent de donner suite en temps utile aux priorités définies et d'apporter des réponses aux questions émergentes.

6. Pour atteindre ses objectifs, le Comité régional s'emploie à :

a) Promouvoir et appuyer les activités techniques consacrées à l'élaboration de normes, à l'interopérabilité des systèmes et à la rationalisation des services électroniques, de manière à ce que ces activités prennent en compte les utilisations futures possibles des ressources en information géospatiale sur le continent ;

b) Renforcer la prise en compte des besoins et des intérêts propres à l'Afrique et assurer leur concordance avec les mécanismes internationaux ;

c) Encourager et faciliter l'intégration des informations statistiques et géospatiales afin d'appuyer et de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

IV. Cadre intégré de l'information géospatiale

7. Le Comité régional continue de jouer un rôle moteur dans l'adaptation et la mise en œuvre progressive, au niveau régional, du Cadre intégré de l'information géospatiale, notamment par l'élaboration de plans d'action nationaux, la création de bases de données de référence sur les objectifs de développement durable et l'établissement de stratégies de gouvernance intégrées.

8. Bien que les progrès dans ce domaine aient été lents, les pays continuent d'avancer dans l'élaboration de leurs plans d'action nationaux en fonction de leurs situations respectives. Plusieurs d'entre eux, dont la Côte d'Ivoire, le Mali, le Mozambique et le Sénégal, ont obtenu des résultats concrets, comme on peut le voir dans le tableau 1 ci-dessous.

9. Au Mali, une série d'ateliers nationaux de concertation avec les parties prenantes ont été organisés et ont réuni des représentants des ministères et organismes publics concernés, d'établissements universitaires et du secteur privé. Ces consultations ont abouti à l'élaboration et à la validation d'un plan d'action national, puis à son approbation officielle par le Gouvernement malien, ouvrant ainsi la voie à son adoption par les organes législatifs nationaux compétents.

Tableau 1
État d'avancement de l'élaboration et de la mise en œuvre de cadres intégrés de l'information géospatiale en Afrique

	Pays	*Modèle utilisé pour élaborer le plan*	*État d'avancement*
1	Afrique du Sud	Hybride	La priorité est accordée à l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion de l'information géospatiale, qui sera alignée sur le Cadre intégré de l'information géospatiale
2	Burkina Faso	Compte pour le développement	Achevé
3	Cameroun	Approche de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	En attente d'approbation
4	Comores	Approche de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	Un atelier de concertation avec les parties prenantes a eu lieu
5	Côte d'Ivoire	Approche de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	En cours ; les consultations nationales se poursuivent
6	Eswatini	Approche de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	Stade avancé ; retard dû à des contraintes de capacités
7	Éthiopie	Compte pour le développement	Achevé
8	Madagascar	Approche de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	Un atelier de concertation avec les parties prenantes a eu lieu
9	Mali	Approche de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	Projet de plan d'action achevé ; atelier de validation requis
10	Mozambique	Compte pour le développement	En cours ; les consultations nationales se poursuivent
11	Rwanda	Approche de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	Un atelier de concertation avec les parties prenantes a eu lieu ; communication temporairement interrompue
12	Sénégal	Approche de la Banque mondiale	Élaboration du plan d'action achevée avec le soutien de la Banque mondiale
13	Togo	Approche de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	Les consultations avec le Gouvernement et les partenaires sont à un stade initial

10. D'autres pays en sont encore au stade préliminaire, les efforts y étant principalement consacrés à l'évaluation des besoins et à l'analyse de la situation. Le tableau récapitule l'engagement des pays africains et les progrès qu'ils ont accomplis pour mettre leur cadre de gestion de l'information géospatiale en concordance avec les normes internationales.

V. Intégration des informations géospatiales et statistiques

11. L'intégration des informations géospatiales et statistiques est essentielle à l'efficacité de la gouvernance, à l'élaboration des politiques et au développement durable en Afrique. Compte tenu de l'importance croissante des données géoréférencées pour la prise de décisions fondée sur des données factuelles, l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, menée en partenariat avec la CEA, continue de jouer un rôle moteur dans la promotion de cette intégration, notamment en soutenant et en mettant en application le Cadre statistico-géospatial mondial. Ce cadre fournit une base à la mise en place de systèmes nationaux de données mieux intégrés, interopérables et plus efficaces.

12. Le groupe de travail spécialisé du Comité régional est désormais pleinement opérationnel et contribue à renforcer la collaboration entre la communauté statistique et la communauté géospatiale. Il constitue une plateforme d'échange de connaissances, de coopération technique et d'élaboration de démarches coordonnées destinées à favoriser l'intégration des informations géospatiales et statistiques.

13. Le Comité régional a apporté une contribution importante aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour intégrer les informations statistiques et géospatiales grâce à sa participation active aux travaux du Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale. Ces efforts ont favorisé la promotion et la mise en application du Cadre statistico-géospatial mondial sur l'ensemble du continent et permis d'améliorer la production d'informations géolocalisées aux fins du suivi des résultats du développement.

14. Bien que des progrès importants aient été accomplis grâce à la coopération régionale, aux réformes institutionnelles et à la mise en application des cadres mondiaux, il reste nécessaire de poursuivre les activités de sensibilisation, de renforcer les capacités techniques et de resserrer la collaboration entre la communauté statistique et la communauté géospatiale.

VI. Cadres directif et juridique

15. L'Afrique présente des lacunes structurelles en matière de gestion de l'information géospatiale et se trouve à un tournant décisif à cet égard. Bien que le continent dispose d'importants ensembles de données géospatiales, d'un vivier croissant de professionnels qualifiés et de solides initiatives régionales, son système géospatial reste fragmenté et inégalement développé.

16. Les principales contraintes tiennent notamment à l'insuffisance de la coordination, aux disparités de capacités institutionnelles entre les pays et au caractère limité des mécanismes de financement durable. En outre, de nombreux pays restent tributaires de technologies étrangères, tandis que l'interopérabilité et les normes communes ne sont pas suffisamment développées.

17. Cette fragmentation a une incidence directe sur la mise en œuvre des grands programmes de développement en Afrique. Bien que le continent dispose des ressources et du potentiel nécessaires, il n'a pas mis en place les dispositifs politiques et institutionnels requis pour tirer pleinement parti des avantages offerts par le renseignement géospatial.

18. Le contexte actuel constitue un moment stratégique propice à l'action et offre la possibilité de faire de l'information géospatiale une priorité stratégique à l'échelle continentale. Les données géospatiales sont de plus en plus considérées comme un fondement essentiel de la mise en œuvre des priorités de l'Union africaine, notamment de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous

voulons, de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, et des Cadre et lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique.

19. Aucune stratégie de développement moderne ne peut aboutir sans de solides assises géospatiales. Pour faire passer l'information géospatiale du statut de fonction technique à celui de priorité stratégique à l'échelle continentale, il faut un engagement politique, une coordination institutionnelle et un projet clairement défini au niveau de l'Union africaine.

20. Pour exploiter pleinement le potentiel de l'information géospatiale, l'Afrique doit passer d'une situation où les initiatives fragmentées et cloisonnées à un système coordonné de gouvernance à l'échelle continentale. Une telle transformation suppose la mise en place d'un cadre structuré bénéficiant d'un appui politique.

21. L'Afrique devrait, pour l'essentiel, se doter d'un mécanisme permanent de gouvernance capable de coordonner les efforts des membres et d'assurer l'orientation stratégique ainsi que la mise en œuvre. Il importe tout autant de mettre en place des mécanismes de financement durables afin de soutenir les ensembles de données de base, notamment les données géodésiques et les données d'imagerie satellitaire, et d'alimenter le développement des infrastructures, l'innovation et le renforcement des capacités. Une direction politique forte est indispensable : les ministres et les chefs d'État ont un rôle important à jouer pour promouvoir le programme relatif à l'information géospatiale et faire en sorte qu'il soit porté devant les plus hautes instances décisionnelles de l'Union africaine.

22. Un cadre continental de gouvernance de l'information géospatiale bien coordonné devrait produire des avantages importants dans de nombreux secteurs, tout en renforçant la souveraineté numérique de l'Afrique et en améliorant l'efficacité des fonctions de planification et de prestation de services du secteur public.

23. Il permettrait également de renforcer la résilience face aux changements climatiques et les capacités de gestion des catastrophes, de favoriser l'intégration économique régionale et de moderniser les systèmes statistiques. En outre, un tel cadre contribuerait à attirer les investissements, à stimuler l'innovation et à créer des emplois, soutenant ainsi plus largement la croissance et la transformation économiques.

24. Dans le contexte actuel, une direction forte au niveau des ministères est à la fois nécessaire et opportune, car elle peut jouer un rôle déterminant dans l'avancement du programme relatif à l'information géospatiale à l'échelle continentale.

25. L'Afrique du Sud a entrepris de promouvoir le programme relatif à l'information géospatiale au sein de l'Union africaine en mobilisant une coalition d'États intéressés et en plaidant en faveur de la mise en place d'un cadre de gouvernance continental. Il est également envisagé d'organiser une plateforme ministérielle ou un sommet africain de l'information géospatiale afin de donner une impulsion à cette démarche et d'obtenir un engagement politique. Le Bureau exécutif du Comité régional a tenu une consultation avec le Ministre de la réforme foncière et du développement rural de l'Afrique du Sud sur la nécessité stratégique de renforcer la gouvernance de l'information géospatiale en Afrique et de mobiliser un engagement politique de haut niveau pour faire progresser le programme au sein de l'Union africaine.

26. Le tableau 2 ci-après présente les axes d'action stratégiques qui ont été approuvés.

Tableau 2
Échéancier des actions de suivi résultant de l'engagement de haut niveau

Axe d'action	*Entité responsable*	*Échéance*
Diffuser la note d'orientation et le dossier d'information dans leur version définitive	Comité régional et équipe du Ministère sud-africain de la réforme foncière et du développement rural	Court terme
Engager un suivi auprès du cabinet du Ministre	Équipe du Ministère sud-africain de la réforme foncière et du développement rural	Court terme
Constituer une coalition de membres disposés à apporter leur soutien	Bureau exécutif du Comité régional	Court terme
Engager le dialogue avec la Commission de l'Union africaine	Secrétariat du Comité régional et équipe du Ministère sud-africain de la réforme foncière et du développement rural	Moyen terme
Élaborer une feuille de route pour la mise en place du cadre de gouvernance continental	Bureau exécutif du Comité régional et équipe du Ministère sud-africain de la réforme foncière et du développement rural	Moyen terme

27. Il importe de souligner que cette initiative n'est pas portée par un pays en particulier. Elle procède au contraire d'une ambition collective africaine conçue dans l'intérêt de l'ensemble du continent et épousée par le Comité régional.

28. La question qui se pose à l'Afrique aujourd'hui ne porte plus sur la nécessité d'une gouvernance de l'information géospatiale, mais sur sa direction et son calendrier : qui assurera la conduite de la transition vers la souveraineté géospatiale et une gouvernance intégrée des données ? L'information géospatiale n'est plus une simple fonction technique : elle constitue une infrastructure stratégique au service de la souveraineté, de la gouvernance et de la transformation économique. L'Afrique doit à présent porter ce programme d'action au plus haut niveau politique.

VII. Production de connaissances, sensibilisation et renforcement des capacités

29. Le Comité régional a participé à un certain nombre d'initiatives, de manifestations et d'activités aux niveaux mondial et régional, qu'il a mises à profit en tant que plateformes de concertation rassemblant un large éventail de décideurs, d'utilisateurs et de prestataires de services sur l'ensemble du continent. Les principales initiatives sont décrites ci-après.

30. Le Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales a animé un atelier de renforcement des capacités consacré au Cadre intégré de l'information géospatiale, lequel fournit aux gouvernements des orientations pour les aider à mettre en œuvre des systèmes géospatiaux efficaces à l'échelle nationale. Cet atelier a porté sur le rôle du Cadre dans le suivi des priorités nationales de développement et a associé les parties prenantes à l'élaboration d'orientations pour sa mise en application. Les participants à la réunion ont recommandé l'organisation par le Centre, en collaboration avec des partenaires tels que le secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale et l'alliance pour les données relatives aux objectifs de développement durable (SDG Data Alliance), d'ateliers sous-régionaux de renforcement des capacités consacrés à l'amélioration des infrastructures géospatiales dans les pays francophones. Ils

ont en outre invité le Centre à apporter un appui technique et financier aux pays ayant besoin d'une assistance pour entreprendre l'élaboration de plans d'action nationaux au titre du Cadre.

31. Dans le cadre de l'alliance pour les données relatives aux objectifs de développement durable, plusieurs pays ont continué de mettre en place des bases de données de référence relatives aux objectifs de développement durable. Certains ont commencé à partager et à publier des ensembles de données géospatiales nationales essentielles au suivi des progrès accomplis dans l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

32. Le Comité régional a appuyé la mise en œuvre du repère de référence géodésique mondial dans le cadre de sa collaboration avec le Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies et de sa participation à des initiatives géodésiques régionales, notamment à un atelier consacré au renforcement des infrastructures géodésiques en Afrique.

33. Porteuse de transformation, l'initiative Map Africa vise à créer, pour chaque pays africain, des cartes de référence détaillées et faisant autorité, renforçant ainsi la cartographie géospatiale à l'échelle du continent. Elle vise à remédier aux lacunes structurelles dont pâtissent les nombreux pays africains qui ne disposent pas de données cartographiques complètes et actualisées, lacune qui entrave la planification de leur développement et leurs processus de prise de décisions. Map Africa favorise en outre la collaboration avec les institutions cartographiques nationales et la fourniture d'un appui technologique à un prix subventionné, donnant ainsi aux pays africains les moyens de renforcer leurs capacités propres en matière de cartographie.

34. Le Programme frontière de l'Union africaine appuie les activités de délimitation et de démarcation des frontières. Étant donné que seul un tiers des frontières du continent sont clairement délimitées et démarquées, les différends relatifs aux ressources ou aux limites territoriales peuvent être source de conflit. Dans le cadre du Programme frontière, l'Union africaine a accordé la priorité au renforcement des capacités au moyen de réformes institutionnelles, de formations techniques à l'intention des gardes-frontières et du déploiement de technologies modernes, y compris de systèmes géospatiaux, afin de renforcer les organismes chargés de la gestion des frontières et de permettre une coopération transfrontière pragmatique.

35. Le Comité régional a organisé un atelier sur le Système mondial d'observation géodésique. Celui-ci s'appuie sur des réseaux d'observation à l'échelle mondiale, utilisant des techniques telles que l'interférométrie à très grande base, la télémétrie laser par satellite et l'astronomie, pour mesurer avec précision la forme, la gravité et les changements dynamiques de la Terre. À l'heure actuelle, l'Afrique ne contribue que de manière limitée à ces observations géodésiques : un seul site important, situé en Afrique du Sud, prend en charge tous les types d'observation. Le Système mondial d'observation géodésique a été étendu afin que de nouveaux emplacements puissent être recensés et proposés pour l'installation d'infrastructures en Afrique, ce qui permettrait au continent d'accroître sa contribution aux activités géodésiques menées à l'échelle mondiale.

36. En collaboration avec le Réseau des solutions pour le développement durable, le Comité régional a organisé, en 2025, une Journée des systèmes d'information géographique. Cette initiative mondiale visait à promouvoir l'innovation géospatiale au service des objectifs de développement durable. Il s'agissait de réunir des experts du monde entier, de présenter des applications couronnées de succès et de constituer des réseaux d'échange de connaissances. Cette manifestation au rythme soutenu, qui s'est déroulée en ligne, a mis en lumière la manière dont l'innovation et l'esprit de décision dans la sphère géospatiale africaine contribuent aux progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable. Elle a mis à l'honneur des responsables

locaux, de jeunes innovateurs et des systèmes d'information géographique de pointe qui, sur l'ensemble du continent, permettent de transformer les données en mesures concrètes, et a montré comment les outils géospatiaux donnent aux communautés les moyens d'agir et contribuent à bâtir un avenir durable pour l'Afrique.

37. Le Centre régional de la cartographie des ressources de développement et l'Institut régional africain des sciences et technologies de l'information géospatiale ont renforcé les capacités d'innovation géospatiale en Afrique grâce à des formations ciblées, à un appui opérationnel et à des partenariats de recherche. Leurs mandats respectifs comprenaient notamment l'enseignement universitaire, l'organisation d'ateliers techniques, des activités de mentorat dans le domaine des technologies émergentes, dont l'intelligence artificielle, les drones et l'Internet des objets, ainsi qu'un appui à la transformation numérique des institutions.

38. Les activités des groupes de travail exécutifs sont résumées ci-après :

a) Le Groupe de travail sur le Cadre intégré de l'information géospatiale a tenu plusieurs réunions afin de faciliter la mise en place et la mise en application du Cadre en Afrique. Il a examiné son mandat, notamment ses objectifs, ses activités et ses méthodes de travail, procédé à une évaluation de référence de l'état d'avancement de sa mise en application en Afrique et élaboré un programme de travail pour la coordination régionale ;

b) Le Groupe de travail sur l'intégration des informations géospatiales et statistiques a tenu plusieurs réunions afin de définir ses objectifs, de faire le point sur l'état d'avancement de l'intégration dans chaque pays et d'examiner les difficultés communes. Il a été convenu de mettre en place une plateforme de communication numérique, de tenir des réunions mensuelles en ligne et d'organiser, en marge de la réunion principale du Comité régional, une réunion annuelle en présentiel ;

c) Le Groupe de travail sur le Référentiel géodésique africain a pour objectif de faire progresser les efforts visant à renforcer les infrastructures géodésiques sur le continent. Depuis septembre 2025, il a tenu plusieurs réunions afin de définir son mandat, d'élire ses dirigeants et d'examiner les modalités de coopération. Fait notable, un mémorandum d'accord a été signé avec Trimble, entreprise technologique établie aux États-Unis d'Amérique, en vue de bénéficier d'un appui technique ;

d) Le Groupe de travail sur l'administration et la gestion des biens fonciers est chargé d'évaluer les solutions de gestion durable des terres en Afrique. Il a tenu plusieurs réunions en ligne auxquelles il a invité un large éventail de participants en vue d'une meilleure représentation de toutes les sous-régions d'Afrique.

VIII. Partenariats et collaboration régionale et internationale

39. Le Comité régional a pris une part active à diverses initiatives, veillant à ce que des progrès substantiels soient réalisés en Afrique. Ces initiatives illustrent la manière dont les acteurs africains, les partenaires technologiques mondiaux et le système des Nations Unies veillent à la cohérence entre les cadres techniques, comme le Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale, les outils pratiques et les activités de renforcement des capacités. Cette collaboration accélère le déploiement de l'information géospatiale au service du développement, renforce les capacités institutionnelles et assure la contribution d'informations géographiques précises et actualisées à l'avènement de sociétés plus résilientes et durables.

40. Le Comité régional a participé ou contribué aux manifestations et activités suivantes :

a) La quinzième session du Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, assortie de manifestations parallèles et tenue à New York du 6 juillet au 8 août 2025, a permis d'examiner des sujets d'intérêt commun et de tirer des enseignements de l'expérience des représentants d'autres régions ;

b) Les travaux et réunions de divers groupes d'experts et groupes de travail, dont le Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale, le Groupe de travail sur l'information géospatiale au service de la gestion des risques de catastrophe et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes ;

c) Les travaux du Groupe de haut niveau chargé du Cadre intégré de l'information géospatiale ;

d) Les travaux du Sous-comité de la géodésie, à l'occasion desquels la Côte d'Ivoire a été élue au Comité consultatif international du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies ;

e) L'organisation du Congrès 2026 de la Fédération internationale des géomètres qui s'est tenu au Cap du 24 au 29 mai 2026. Cet espace d'échange de connaissances, d'idées, de techniques et de technologies a mis en relation des enseignants, des professionnels et des chercheurs régionaux et locaux avec un réseau de participants internationaux, favorisant le partage des connaissances et le développement des compétences ;

f) La réunion du Bureau élargi du Comité d'experts ;

g) L'organisation de la séance plénière du Comité régional qui s'est tenue à Accra du 17 au 21 novembre 2025 conjointement avec l'édition 2025 de la Conférence africaine sur les systèmes d'information géographique (Africa GIS 2025).

41. La participation du Comité régional à ces programmes et initiatives a contribué à forger un consensus sur le renforcement des partenariats et a favorisé la collaboration internationale en matière de développement géospatial en Afrique.

IX. Onzième réunion du Comité régional

42. La onzième réunion du Comité régional s'est tenue conjointement avec l'édition 2025 de la Conférence africaine sur les systèmes d'information géographique (Africa GIS 2025).

43. La réunion a rassemblé plus de 80 participants, parmi lesquels des membres du Comité régional et de son Bureau exécutif, des représentants des autorités nationales chargées de la cartographie, des levés topographiques et des statistiques, des spécialistes représentant l'université et la recherche, des représentants des pouvoirs publics, de la société civile, des organisations professionnelles et du secteur privé, et des représentants d'organisations sous-régionales et régionales.

44. Les 25 pays africains suivants étaient représentés à la réunion : Afrique du Sud, Algérie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Eswatini, Ghana, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Togo, Tunisie et Zambie.

45. Des personnes-ressources et des observateurs de nombreux pays non africains étaient aussi présents, ainsi que des représentants du secteur privé et des organisations suivantes : Agence allemande de coopération internationale,

Agence nationale du Nigéria pour la recherche-développement dans le domaine spatial, Agence spatiale algérienne, Bureau national de statistique de Namibie, Bureau national de statistique du Kenya, Centre régional de cartographie des ressources pour le développement, Commission de l'Union africaine, Commission foncière du Ghana, Fédération internationale des géomètres, Institut national de la statistique du Cameroun, Institut régional africain des sciences et technologies de l'information géospatiale, Pasco Corporation.

46. Les entités suivantes des Nations Unies étaient également représentées : Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales, Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, secrétariat du Comité d'experts sur la gestion de l'information spatiale à l'échelle mondiale.

47. Le Comité régional a appuyé la proposition visant à modifier certains articles des statuts de la branche Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (E/ECA/GGIM-A/1/4). Les participants ont examiné les modifications proposées des paragraphes 1 et 3 de l'article 10 concernant les membres de la CEA élus au Bureau du Comité d'experts qui deviendraient membres de droit. Le Comité régional a accepté la modification suivante du paragraphe 3 :

> Tout État membre du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale élu pour siéger au Bureau mondial du Comité d'experts sera, pendant la durée de son mandat au niveau mondial, membre de droit du Bureau exécutif du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.
>
> Les membres de droit présentés dans le présent paragraphe s'ajoutent aux membres dont les noms figurent au paragraphe 1 et n'ont aucune incidence sur leur élection ou leur mandat.

48. Les pays figurant dans le tableau 3 ont été élus à l'unanimité au Bureau exécutif du Comité régional pour la période 2025-2026.

Tableau 3
Composition du Bureau exécutif du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Président :	Maroc
Premier Vice-Président :	Burkina Faso
Deuxième Vice-Président :	Mozambique
Premier Rapporteur :	Burundi
Deuxième Rapporteur :	Congo
Membre de droit :	Afrique du Sud
Membre de droit :	Éthiopie

49. Il a également été convenu que la CEA continuerait à assurer les services de secrétariat du Bureau exécutif.

50. Le Comité régional a accepté de mettre en place une nouvelle structure, composée de quatre groupes de travail, en vue d'améliorer l'efficacité de son fonctionnement. La composition des groupes de travail figure dans le tableau 4 ci-après.

Tableau 4
Composition des groupes de travail exécutifs du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Groupe de travail	*Membres votants*	*Observateurs*
Cadre intégré de l'information géospatiale	Afrique du Sud Burkina Faso Burundi Cameroun Maroc	Côte d'Ivoire, Ghana, Madagascar, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Togo, Centre régional de cartographie des ressources pour le développement, Commission économique pour l'Afrique, Institut régional africain des sciences et technologies de l'information géospatiale
Intégration de l'information géospatiale et statistique	Algérie Cameroun Comores Mozambique Nigéria	Afrique du Sud, Burkina Faso, Namibie, Niger, Togo, Centre régional de cartographie des ressources pour le développement, Commission économique pour l'Afrique, Institut régional africain des sciences et technologies de l'information géospatiale
Référentiel géodésique africain	Afrique du Sud Cameroun Côte d'Ivoire Madagascar Tunisie	Afrique du Sud, Burkina Faso, Ghana, Maroc, Niger, Nigéria, Ouganda, Togo, Centre régional de cartographie des ressources pour le développement, Commission économique pour l'Afrique, Institut régional africain des sciences et technologies de l'information géospatiale
Administration et gestion des biens fonciers	Congo Eswatini Ghana Maroc Ouganda	Afrique du Sud, Burkina Faso, Niger, Togo, Centre régional de cartographie des ressources pour le développement, Commission économique pour l'Afrique, Institut régional africain des sciences et technologies de l'information géospatiale

51. Il a été convenu que deux centres d'excellence régionaux, à savoir l'Institut régional africain des sciences et technologies de l'information géospatiale et le Centre régional de cartographie des ressources pour le développement, continueraient d'apporter un appui technique aux activités de chaque groupe de travail et d'assurer des services de secrétariat à cet effet.

52. Les questions opérationnelles et les difficultés fondamentales rencontrées par le Comité régional ont été abordées, notamment les difficultés liées aux capacités de direction et à la gouvernance, les obstacles liés au cadre et aux infrastructures et la nécessité pour les membres de la CEA d'assumer leurs responsabilités en matière de financement. L'importance de mettre en place un mécanisme global de gouvernance géospatiale en Afrique a été réaffirmée.

53. À la lumière de la discussion, le Comité régional a formulé les recommandations suivantes :

a) Les membres de la CEA devraient :

i) Participer à la seizième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, en août 2026 à New York, et au troisième Congrès mondial des Nations Unies sur l'information géospatiale, du 16 au 19 novembre 2026 à Djedda (Arabie saoudite) ;

ii) Exprimer leurs préoccupations quant au fait que le secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ne dispose pas de ressources suffisantes pour maintenir ses opérations et activités à l'appui du programme de travail du Comité d'experts ;

iii) S'efforcer d'élaborer et d'exécuter leur plan d'action national relatif au Cadre intégré de l'information géospatiale, élément fondamental pour que la gestion de l'information géospatiale serve leurs intérêts prioritaires.

b) Les centres d'excellence mondiaux des Nations Unies devraient soutenir, amplifier et maintenir le renforcement des capacités des membres de la CEA en offrant des possibilités de formation adaptées aux besoins opérationnels de chaque pays.

c) Le Bureau exécutif devrait charger un groupe consultatif d'orienter l'intégration des connaissances spécialisées du secteur privé et d'officialiser la création d'un réseau universitaire africain.

d) Le Bureau exécutif devrait assurer la mutualisation des ressources dans un esprit de collaboration, encourager les membres de la CEA à s'autofinancer dans la mesure du possible, solliciter l'appui de bailleurs de fonds internationaux et du secteur privé, et former un groupe de travail chargé d'assurer un financement durable pour les projets géospatiaux et le renforcement des capacités du continent.

e) Le Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales et le Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies devraient soutenir, renforcer et pérenniser le développement des capacités et des compétences des membres africains en proposant des formations adaptées aux besoins opérationnels de chaque pays.

X. Perspectives, évolution probable et plans futurs

54. Tournant le regard vers l'avenir des activités des Nations Unies dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, le Comité régional est fort d'une vision concertée des perspectives de l'information géospatiale, en particulier du rôle et des orientations stratégiques de l'Afrique et de sa contribution à la promotion du programme géospatial mondial. Les activités ci-après sont celle qui bénéficieront de la prise en charge, de la participation et de la contribution du Comité régional au cours de la période à venir :

a) Organisation de la treizième réunion du Comité régional, qui se tiendra parallèlement à la Conférence africaine sur les systèmes d'information géographique. Cette réunion devrait se tenir en novembre 2027, soit en Tunisie, soit au Zimbabwe. Le fait de programmer les réunions du Comité régional de manière qu'elles coïncident avec des manifestations géospatiales continentales connexes, contribuera à accroître la participation et le partage des connaissances, ce qui se traduira par des contributions et des résultats plus marquants ;

b) Promotion de la projection cartographique Equal Earth. L'Union africaine a récemment donné son aval à la campagne en faveur de l'utilisation de la projection Equal Earth dans les cartes. Elle rejoint en cela les efforts déployés à l'échelle mondiale pour favoriser une perception plus équilibrée du monde, promouvoir une représentation plus correcte de la Terre et faire progresser la visibilité et une perception plus équitable de l'Afrique au niveau mondial. Le Comité régional est d'avis qu'il s'agit là d'un changement important afin de corriger les distorsions que présentent les cartes antérieures établies selon la projection de Mercator, sur lesquelles l'Afrique paraît avoir

une taille bien inférieure à sa taille réelle. Le Comité régional mènera campagne en faveur de l'utilisation de la projection cartographique Equal Earth, qui représente le continent avec plus de précision et de manière plus équitable, conformément à sa taille réelle.

55. Le Comité régional prévoit de revoir son plan d'action actuel en procédant à une réévaluation structurée des priorités, des modalités de mise en œuvre et des résultats attendus, afin de rendre ce plan plus réaliste, plus ciblé et plus efficace. Cela suppose un réexamen du Plan d'action africain sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et de ses cadres connexes, dans le but de clarifier les objectifs, d'actualiser les calendriers et de mieux assortir les activités prévues aux capacités et aux ressources disponibles, de même qu'aux nouveaux besoins du continent, et cela notamment en renforçant l'intégration de l'information géospatiale et statistique.

XI. Points à examiner

56. Le Comité régional est invité à :

a) Prendre acte du présent rapport et des rapports du Bureau exécutif fournis en tant que documents de référence ;

b) Prendre acte et exprimer sa satisfaction à l'égard du rôle essentiel joué par la CEA et la Commission de l'Union africaine en tant que points focaux et chefs de file des activités liées à l'information géospatiale en Afrique ;

c) Prendre acte des résultats de la réunion d'information de haut niveau avec le Ministre sud-africain de la réforme foncière et du développement rural, faire connaître ses avis et fournir des orientations supplémentaires concernant la nécessité de créer un comité statutaire de coordination chargé de la gestion de l'information géospatiale, auquel seraient confiées, entre autres, l'organisation d'une conférence des ministres et d'un sommet des chefs d'État et la mise en évidence des champions africains du secteur géospatial ;

d) Prendre acte de l'initiative visant à mettre en place une série de séminaires consacrés à la discussion interrégionale en ligne dans le cadre des activités préparatoires menant aux sessions annuelles du Comité d'experts sur les points pertinents de l'ordre du jour, sur les cadres de référence et sur d'autres sujets d'intérêt, notamment les avancées technologiques dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale, et faire connaître ses avis à ces sujets ;

e) Faire connaître ses avis sur la participation active de l'ensemble des membres de la CEA à ses travaux et les encourager davantage dans ce sens ;

f) Prendre connaissance du recueil de ses recommandations et résolutions, faire connaître ses avis à leur sujet et fournir des orientations supplémentaires les concernant. La fonction de suivi et d'évaluation structurée et systématique des activités du Comité régional vise à renforcer sa responsabilisation, garantir l'intérêt stratégique de ses travaux et améliorer son efficacité globale ;

g) Prendre acte du fait que le secrétariat ne dispose pas de ressources suffisantes pour maintenir les opérations et les activités qu'il mène à l'appui du programme de travail du Comité d'experts, et faire connaître ses avis et préoccupations à ce sujet.

XII. Conclusion

57. Le Comité régional reste déterminé à élaborer des cadres d'action adaptés au contexte africain et à veiller à ce que les institutions des différents pays disposent des moyens nécessaires pour répondre à leurs besoins et priorités propres.

58. Le renforcement des capacités demeure une priorité essentielle pour la région africaine. Le fossé entre pays développés et pays en développement continue de se creuser, et l'Afrique court encore le risque d'être laissée pour compte.

59. Le Comité régional reste entravé par le manque de ressources financières nécessaires au bon déroulement de ses activités et au suivi des progrès réalisés. La participation des membres de la CEA étant toujours insuffisante, il est nécessaire de renforcer l'engagement politique commun afin de soutenir les activités de la branche Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, tant au niveau national que régional. Sans l'appui de la CEA, la plupart des pays éprouveraient des difficultés à assister et à participer aux réunions et manifestations les concernant.

60. La communication est essentielle au bon déroulement des activités de la branche Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Le Comité régional s'emploiera à mener une campagne de sensibilisation destinée aux professionnels du secteur géospatial, aux simples utilisateurs et aux hauts responsables étatiques.

61. Afin de consolider le consensus et de mobiliser la volonté politique, le Comité régional doit envisager les axes stratégiques suivants :

a) Élaborer une stratégie claire de renforcement des capacités, étayée par un plan d'exécution décennal à caractère global, qui aille au-delà des simples activités de formation et de renforcement des compétences pour viser les capacités aux niveaux individuel, institutionnel et infrastructurel. Cette stratégie devrait mettre l'accent sur l'infrastructure des connaissances géospatiales, l'initiative en matière d'information géospatiale, les dispositions institutionnelles alliant réformes et renforcement, une législation adaptée, l'allocation de ressources, la prise en compte de la fidélisation et de la reconversion professionnelle dans la gestion des ressources humaines, ainsi que des mécanismes de responsabilisation favorisant la participation des parties prenantes et la mise à profit des retours d'expérience. Elle devrait viser à renforcer les capacités collectives en matière de connaissances, de méthodes de travail et d'outils, de sorte que l'information géospatiale soit davantage axée sur la demande et orientée vers les services ;

b) Consolider les besoins et les intérêts particuliers de l'Afrique et les mettre en phase avec les mécanismes et initiatives internationaux, en s'appuyant sur les efforts, structures, cadres, réseaux, programmes et initiatives existants ;

c) Encourager et faciliter la mise en tandem des statistiques et de l'information géospatiale afin d'obtenir des analyses de résultats et des visualisations de données fiables et utiles pour soutenir et suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.